

Le coût du gazole - Pollution : La prise de conscience par le portefeuille

vendredi 24 juillet 2015, par [NPA \(commission écologie\)](#) (Date de rédaction antérieure : 23 juillet 2015).

Nous toussons, nos enfants sont asthmatiques, nos parents meurent de cancer du poumon ou d'accident vasculaire cérébral, mais nous ne sommes que « le peuple », qui en a vu d'autres... Et ce n'est pas un rapport de plus qui pourrait pousser un gouvernement, fût-il socialiste, à prendre de vraies mesures pour lutter contre la pollution de l'air...

Tout cela, Ségolène Royal le sait bien : elle est contre l'« *écologie punitive* », contre la circulation alternée qui s'en prendrait au droit imprescriptible de circuler, même si tous les accidents de voiture ne sont pas ceux que l'on croit, et elle diminue même de 15 % le budget d'Airparif... Effectivement le meilleur moyen de ne pas savoir quel est le niveau de pollution est de ne pas le mesurer !

Mais à l'initiative d'ÉELV, le Sénat a créé le 11 février dernier une commission d'enquête représentant l'ensemble des groupes politiques du Sénat, commission qui vient de rendre publiques ses conclusions le 15 juillet dernier. Après audition d'une centaine de responsables d'administrations, d'économistes, de médecins... le rapport, voté à l'unanimité des 17 membres de la commission, dit que « *La pollution n'est pas qu'une aberration sanitaire, c'est aussi une aberration économique* ».

Voilà qui change tout ! Ces fichus malades, en plus de leurs 650 000 journées d'arrêt de travail, coûteraient entre 68 et 97 milliards d'euros par an à « la France » ! 3 milliards à la sécurité sociale, 19,5 milliards dus à la mauvaise qualité de l'air intérieur, plus de 4,3 milliards de pertes de rendements agricoles, etc. Bref, un coût total d'environ 100 milliards d'euros.

Alors là, Madame Royal n'est plus du tout d'accord, et promet même des « *mesures extrêmement fermes* » dès « *la semaine prochaine* ». « *Je vais rendre publiques les décisions que l'État va prendre. Il ne faut plus que les gens rouspètent, que les gens disent que ce n'est pas le moment, qu'on verra demain. Il faut aussi que les maires des grandes villes prennent leurs responsabilités dès lors que la loi de transition énergétique va leur donner des moyens d'agir, notamment pour créer des zones de restriction de circulation* » (comprenez des zones interdites aux travailleurs et à leurs vieilles voitures polluantes !). Les profits pour les entreprises, et les coûts sociaux et environnementaux pour « les gens » ?

Et la gratuité des transports, on en parle ?

La commission sénatoriale fait près de 60 recommandations. La principale cause de la pollution de l'air étant le transport, source de 50 % des polluants, il est donc demandé un alignement de la fiscalité du gazole sur celle de l'essence, une remise à jour de la loi sur l'air, vieille de 20 ans, et la création d'une filière de bus électriques (ça, ça va faire plaisir à Madame Royal, la Jeanne d'Arc de la voiture électrique).

Mais pourquoi n'entend-on pas parler du développement et de la gratuité des transports en commun ? Pourquoi ne rappelle-t-on pas que la voiture électrique fonctionne à l'énergie nucléaire

(une promesse de campagne, laquelle déjà ?) ? Pourquoi la loi Macron est-elle une belle entourloupe qui libéralise le transport par autocar au détriment du train ? Pourquoi le 17 juillet, la justice vient-elle de débouter les opposants à l'aéroport de NDDL ? Les avions ne pollueraient-ils pas ?

Par ailleurs, la France est poursuivie par Bruxelles pour non respect de la qualité de l'air dans une dizaine d'agglomérations. Écologie sans frontières a déjà déposé trois plaintes contre X face aux taux inquiétants de la qualité de l'air. L'Europe doit s'y mettre elle aussi, car l'OMS a calculé que la pollution y coûterait 1 400 milliards par an, tuerait 600 000 personnes et que 90 % des Européens seraient exposés à des niveaux de particules fines supérieurs aux recommandations. À la COP 21, on en cause, ou on considère que c'est une autre question que le climat ?

Commission nationale écologie (NPA)

P.-S.

* Paru dans l'Hebdo L'Anticapitaliste - 299 (23/07/2015). <http://www.npa2009.org/>